



# Terre des Baux

1er trimestre 2022

## L'eau des Baux

Une ressource précieuse et fragile à préserver.



Dossier spécial

## Dans ce bulletin



### Vie municipale

Gestion des grands dossiers, décisions municipales.

2-11



### Initiatives

Formation adaptée, transmission des savoir-faire, défense des traditions.

12-15



### Une destination phare

De belles expositions, des acteurs dynamiques, une destination prisée des médias.

22-28



### Un village vivant

Une cité qui évolue, de nouveaux acteurs de la vie du village.

29-31



### Retrouvailles

Fête de la Saint Jean, de nouveaux RDV entre bausseurs, des traditions respectées.

32-31



### Informations pratiques

Etat civil, numéros utiles et agenda.

34-36

# L'ÉDITO



En ce début d'année 2022, je me sens optimiste et j'aimerais vous faire partager mon sentiment.

Étrange, me direz-vous car en ouvrant un journal ou en allumant son poste de télévision, il n'y a guère de raisons de se réjouir.

Peut-être est-ce l'effet du soleil bien installé dans notre ciel des Alpilles, ou celui du mistral persistant qui stimule les neurones ou plus simplement ce paysage, dont on ne se lasse pas, qui diffuse un bonheur latent. Je pense que cette bonne humeur chronique est également due à tous les projets que nous portons avec mon équipe municipale, sur lesquels nous travaillons et qui prennent corps.

Mais aussi ceux des autres qui, attirés par le village, veulent y investir, veulent s'investir...

Jamais notre village n'aura été aussi actif.

L'été dernier, les hôtels, les restaurants ont fait le plein, les commerçants avaient le sourire et Les Baux-de-Provence ont été une des destinations phares de la région.

Bien évidemment, la situation reste difficile, incertaine mais félicitons-nous d'avoir résisté plus aisément que d'autres, au contexte ambiant. Et cette fréquentation a perduré jusqu'en novembre, nous prouvant que l'allongement de la saisonnalité n'était pas qu'une utopie mais que c'était possible.

Noël passé, les décorations à peine décrochées, c'est une frénésie de travaux qui s'est emparée du village. Des travaux un peu partout qui, certes, dérangent mais prouvent que notre village ne s'endort pas. Qu'il sait se renouveler, se moderniser, se restaurer en conservant, et nous y veillons, ce qui fait son charme et son exception.

Je me sens optimiste car nous avons des projets, beaucoup de projets, qui seront détaillés dans ce bulletin dont certains sont encore balbutiants ou un peu lointains mais ils vont tous dans le même sens.

Restaurer notre économie, redonner vie et éclat à notre patrimoine, empêcher Les Baux-de-Provence de sombrer dans un destin de village-musée, améliorer notre qualité de vie à tous et trouver le cercle vertueux d'un environnement plus serein, plus vert et plus durable.

J'ai pris conscience que tous ces projets pouvaient en effrayer certains et je peux le comprendre.

Le changement nous bouscule.

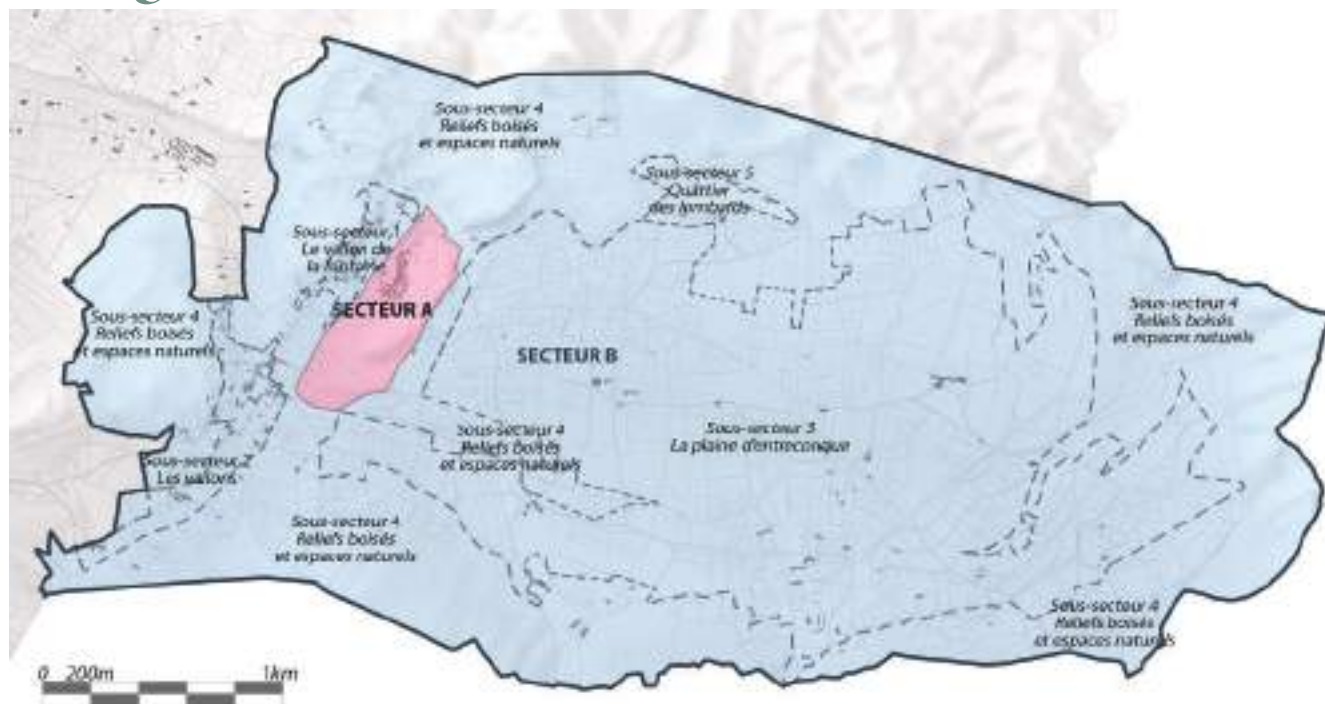
Mais soyez sûrs que notre vision de demain des Baux-de-Provence reste celle d'une commune où il fera bon vivre.

Fidèlement,

Anne Poniatowski  
Maire des Baux-de-Provence



# Les grands dossiers de notre commune



## Présentation du PVAP

Le PVAP (plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine) est la partie réglementaire du SPR (Site patrimonial remarquable).

Le PVAP a été élaboré sous la maîtrise d'ouvrage de la commune avec l'appui de l'Atelier TRAME, de Marilyn Gobin, architecte du patrimoine et Akene Paysage. Soumis à une commission locale (CLSPR) constituée de plusieurs collèges d'élus et d'experts

du patrimoine, le dossier a été finalisé et validé en octobre dernier. Il a ensuite été arrêté par délibération du Conseil Municipal le 22 novembre.

Le PVAP est passé en Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) le 7 décembre 2021 en présence des chargés d'étude et notamment du Maire, Anne Poniatowski et du 1er adjoint Laurent Ferrat, Délégué au patrimoine.

### Dématérialisation ADS

Saisir l'administration par voie électronique pour déposer une demande d'autorisation du droit des sols (ADS) est désormais possible. Cette démarche en ligne simplifiée et sans frais offre l'avantage d'un service accessible 7j/7 – 24h/24. Les procédures d'enregistrement et d'instruction du dossier ne sont pas modifiées. Que la demande soit déposée en ligne ou transmise au format papier, un récépissé de dépôt indiquant le n° de dossier vous sera remis (retourné par mail ou par courrier). Le service urbanisme de la mairie reste ouvert pour vous renseigner sur RDV auprès de Esméralda Soumille au 04 90 54 12 35.

## Finalisation du dossier SPR

Le SPR des Baux-de-Provence est aujourd'hui dans la phase de consultation des personnes publiques associées (État, Préfecture, Chambres consulaires, Département, Communauté de Communes Alpilles-Vallée des Baux...).

Les différents avis seront intégrés au dossier de l'enquête publique qui interviendra au second trimestre. Avant l'ouverture de l'enquête publique, les habitants de la commune seront invités au printemps à une réunion d'information.

La finalisation du dossier SPR avec l'approbation du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP), est prévue pour l'été 2022.

## Lancement projets PLU et RLP

Les projets du Plan d'Urbanisme local (PLU) et du Règlement local de publicité (RLP) qui seront conformes au SPR seront lancés à l'automne 2022.

Les appels d'offre pour choisir les cabinets d'étude ont démarré en février pour le PLU et le seront au printemps pour le RLP.

# Étude du stationnement et des flux

Une « étude du stationnement et des flux, définition d'une politique de gestion au regard des sensibilités environnementales et de l'attractivité touristique » a été lancée le 14 janvier.

Elle vise dans un premier temps à établir un diagnostic étoffé en matière de stationnement et de flux, en relation avec les sensibilités paysagères, architecturales, et naturelles de la commune. Dans un second temps, il s'agira de construire un programme d'actions et de travaux.

Cette étude devra aboutir pour certains parkings à leur remise en état ou pour d'autres à leur aménagement paysager. Ces conclusions devront être validées par l'ensemble des membres du comité de pilotage.

La finalité de l'étude est aussi la valorisation des abords et des entrées des sites classés, pour faire face à la fréquentation touristique, tout en procédant à l'amélioration des accès, à la rationalisation du stationnement et la sécurisation des modes de déplacement doux (piétons, vélo) dans le respect des contraintes du site.

Les principaux enjeux pour la commune dans le cadre de cette étude sont :

- La sécurité des habitants et des touristes
- La protection et la sauvegarde du site patrimonial
- La qualité de vie des habitants
- La pérennisation de l'activité économique de la commune en lien avec son tourisme
- La préservation des espaces naturels et la lutte contre le risque incendie.

Pour cette enquête, un groupement de bureau d'étude a été sélectionné dont Maîtres du rêve est le mandataire. Ce dernier a œuvré pour la Cité de Carcassonne, le Pont du Gard et le Mont Saint Michel.

Claudia Churin, Chargée de mission aménagement, urbanisme & environnement

Cette étude en partie financée par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et l'État avait été décidée par la Sous-Préfète d'Arles Fabienne Ellul.

Les élus ainsi que le bureau d'études ont à cœur d'impliquer tous les acteurs dans la réflexion.

C'est pourquoi un processus collaboratif sera mis en place, durant lequel les acteurs pourront s'exprimer, révéler leur intérêt à agir et participeront à la co-construction des solutions.

Une enquête auprès des habitants (entretien téléphonique ou questionnaire en ligne) sera également menée en première phase d'étude, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent s'exprimer sur ce sujet important dans leur vie quotidienne.



## Rampe accès parking Serra

La voie d'accès menant au parking Serra et permettant l'accès au village pour les résidents de la cité et les livraisons présente un danger d'affaissement. L'état de cette voirie qui s'est rapidement dégradé dernièrement, notamment à la suite des pluies

d'automne, nous amène à envisager des travaux en urgence afin que tout soit revenu dans l'ordre au début de la saison touristique. Toutes les informations nécessaires seront publiées en temps et en heure afin de gêner le moins possible l'accès et la circulation.

## Chantier de fouilles

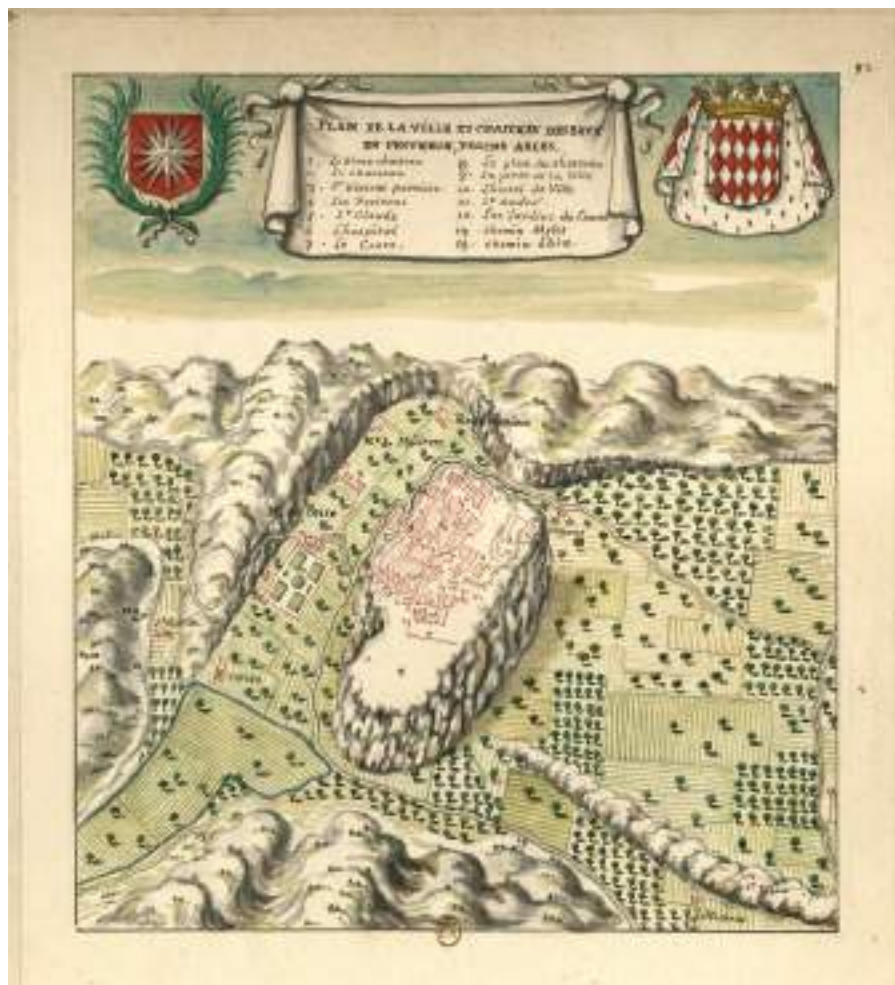
Des fouilles menées par L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont débuté début février à l'Hôpital Quiqueran. Ces fouilles préalables à l'aménagement des jardins médiévaux prévus dans cet espace sont une obligation, le secteur du Château étant site

classé et zone d'archéologie préventive.

Le saviez-vous ? L'hôpital bâti au XVI<sup>e</sup> siècle par Jeanne de Quiqueran ne ferma qu'en 1787. Un jardin de plantes médicinales utilisées pour soigner les patients existait dans l'enceinte de l'Hôtel Dieu.



# Pavillon de la Reine Jeanne et Verger du Roy



L'état du Pavillon de la Reine Jeanne dans le Vallon de la Fontaine est très dégradé.

Les deux cyprès, accolés au bâti ont dû être coupés. Les racines des arbres soulevaient les dalles de pierre du petit édifice Renaissance, classé auprès des Monuments historiques et risquaient de le détruire à très court terme.

Les arbres coupés, les racines cessent de se développer. Les souches ont été laissées sur place car les enlever aurait été un risque pour l'édifice.

L'enlèvement des racines se fera lors de la restauration du pavillon qui sera réalisée sous l'égide d'un architecte du patrimoine et avec des entreprises agréés auprès des Monuments historiques.

La composition du Verger du Roy dans lequel il est niché sera aussi intégrée dans ce projet. Des arbres pourront être plantés.

Une étude préalable à la restauration du Pavillon de la Reine Jeanne ainsi que des demandes de subventions et de financements sont en cours.

Le diagnostic sanitaire sera réalisé sur 2022 et permettra de déterminer un programme de travaux.

## Hôtel de la Tour de Brau

Le bâtiment, classé monument historique, et anciennement billetterie du Château des Baux a été retiré du périmètre de la DSP (Délégation de Service Public) avec Culturespaces. La commune envisage de procéder à quelques travaux de rénovation et réfléchit à sa vocation future.



Falaises

La surveillance des falaises se poursuit. Une étude des rochers bordant le Vallon de la Fontaine est actuellement menée à l'aide de drones et de descentes sur cordes effectuées par des ingénieurs géotéchniciens. Les résultats décideront des travaux à effectuer si besoin. Ceux-ci interviendront début 2023 s'ils s'avéraient nécessaires. Les habitants seront informés des résultats de cette étude.

Le pavillon d'angle a été construit pour embellir le jardin d'agrément appelé « Verger du Roi » ou « Jardins du Comte » selon le plan datant du XVIIe siècle. Il a été nommé « Pavillon de la Reine Jeanne » en souvenir de celle qui l'a commandé, Jeanne de Quiqueran. Ce monument est baptisé le « Temple de l'amour » par les félibres, écrivains de langue d'oc, en souvenir des légendaires cours d'amour. L'écrivain Frédéric Mistral fait construire une réplique de ce pavillon pour son tombeau au cimetière de Maillane. Le saviez-vous ? Deux autres copies existent. Gustave Trassenster fait ériger une réplique pour son tombeau dans la commune de Theux en Belgique. Un troisième pavillon, plus récent, a été taillé par deux compagnons du Tour de France et se trouve à la Carrière Sarragan des Baux.

# Guilhem Quairel, nouveau DGS de la commune

Quelques questions à Guilhem Quairel, Directeur Général des services (DGS) de la commune depuis le 1er octobre 2021. Il remplace à ce poste Vincent Bimbard qui a quitté ses fonctions aux Baux-de-Provence en août dernier pour celles de Directeur Pôle Déchets et Cycles de l'Eau à Montpellier Métropole.

## Guilhem, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis né en Provence, à Arles, entre les bras du Rhône, près du Théâtre Antique. Mon prénom, à l'orthographe occitane, se prononce Guillem !

J'ai 48 ans. Sportif, je pratique la randonnée et le VTT ainsi que le tennis. Lecteur, je lis autant l'histoire et les mythes médiévaux que la science-fiction. Auditeur, j'écoute alternativement Mozart, le rock indépendant et la musique électronique. Spectateur, je regarde volontiers les tableaux de Van Gogh, de Bruegel ou de Hopper. Enfin j'ai un goût particulier pour la politique internationale et la vie de Lafayette.

## Comment êtes-vous arrivé aux Baux-de-Provence ?

Par un heureux hasard ! J'avais la volonté d'évoluer après 10 années comme Directeur général des services de la Communauté de Communes du Pont du Gard. J'ai effectué des recherches dans mon domaine de compétence : le développement local avec une appétence pour les problématiques du tourisme. J'ai vu ainsi qu'un poste se libérait aux Baux-de-Provence. Mon CV a retenu l'attention et deux entretiens plus tard, la mairie a confirmé mon embauche.



## La gestion d'une commune qui est un site touristique est particulière. Quelles formations et cursus vous ont amené vers ce secteur ?

De 1992 à 1997, j'ai suivi une formation à l'université de Montpellier en master 2 dans la filière économie et aménagement du territoire. A ce titre, mes deux mémoires de masters ont porté sur le développement du tourisme en milieu rural et comment

comprendre l'évolution des territoires par le prisme du tourisme.

A la fin de mes études, quelques années en Périgord vert où j'ai dirigé l'intercommunalité du Pays de Lanouïe, m'ont permis de maîtriser les logiques du monde

rural et agricole.

J'ai ensuite été nommé à la direction de la Communauté de Communes du Pont du Gard qui regroupe 17 villes et le Pont du Gard, site à la fois classé Unesco et Grand site de France.

## Quels dossiers majeurs avez-vous porté auprès de cette intercommunalité gardoise ?



Du côté du tourisme... La Communauté de Communes est partenaire du Pont du Gard. J'ai participé à la structuration et au maillage du territoire avec, notamment, la création du Sentier d'interprétation de la pierre. Ce circuit permet de découvrir la pierre ayant servi à bâtir ce célèbre ouvrage et de nombreuses autres constructions antiques.

J'ai également contribué au développement d'un relais fluvial pour l'accueil des bateaux de plaisance.

Du côté économique... La fermeture en 2016 de la centrale thermique d'Aramon fonctionnant au fuel a entraîné pour la communauté de communes de Pont-du-Gard, une perte importante en termes d'emplois et de fiscalité. Le tiers de sa fiscalité ! Il a fallu mobiliser tous les services et les acteurs économiques pour la sauver. Grâce à leur engagement, un contrat de transition écologique « Cleantech Vallée » a pu être signé concernant la CC du Pont du Gard et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Nous avons entrepris de nombreuses démarches afin de permettre aux collectivités et aux entreprises d'obtenir des compensations financières inédites de l'Etat et d'améliorer en ce sens la loi de transition énergétique.



## Aux Baux-de-Provence, quels sont votre rôle et vos missions ?

Je dois bien évidemment veiller à la bonne gestion financière, administrative et juridique de la commune.

Je dois conseiller et accompagner le Maire et les élus dans leurs décisions en étant vecteur d'informations et force de propositions dans la gestion des dossiers.

Nous avons un bon nombre de dossiers majeurs en cours dont certains ont été retardés par la crise sanitaire.

2022 sera une année particulièrement active ! (cf dossiers de la commune, pages 3 à 5).

Je supervise également le suivi des délégations de services publics (Château des Baux et Carrières des Lumières).

J'assure avec les équipes la programmation et le suivi des travaux en lien avec Michel Belguiral, adjoint à l'urbanisme et aux travaux.

Avec les services techniques, je dois assurer la gestion quotidienne de la commune (petits travaux d'entretien, stationnement, propreté, etc..).

J'ai également en charge la gestion des ressources humaines. A ce titre, je vais m'attacher à valoriser les compétences de chacun. Une de mes missions est d'assurer la mobilisation et la cohésion de mes équipes.

A ce sujet, je souligne, que je suis très heureux de la qualité et de l'entente des équipes.

Cette liste est loin d'être exhaustive, bien sûr.

## Un agent d'hospitalité

En conclusion d'une réflexion générale sur l'amélioration de l'accueil de nos visiteurs, il a été décidé de faire évoluer un de nos ASVP, Alexandre Gay, vers un poste « d'agent d'hospitalité » sur les axes d'entrée du village.

Un agent d'hospitalité, qui est-ce ?

C'est en quelque sorte un agent d'accueil sur le terrain. Il pourra aiguiller et renseigner les visiteurs, faire remonter les problèmes du quotidien, veiller à la propreté du village, servir de relais d'information entre les différents services. Il portera un uniforme spécifique et différent de celui des ASVP.

## Après une intercommunalité aussi importante que celle d'où vous venez, n'allez-vous pas vous ennuyer dans notre petite commune ?

Ah non, je ne pense pas !


A plus d'un titre, Les Baux-de-Provence représentent un grand nombre de défis qui me passionnent. Ils correspondent tout à fait aux problèmes qui me sont familiers à la fois par ma

formation et par mon expérience professionnelle.

Le tourisme en milieu rural, l'enjeu des problèmes de stationnement, un patrimoine bâti et naturel extraordinaire à protéger et valoriser... autant de

projets qui m'intéressent et me font penser que je ne vais pas m'ennuyer.

Et dernier détail mais pas des moindres... travailler sur le territoire du Pays d'Arles était un de mes souhaits professionnels.



Les services administratifs

Accueil : ouverture au public, lundi au vendredi de 9h à 12h30. En dehors de ces horaires sur RDV.  
Accueil téléphonique : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.  
Tél. 04 90 54 34 03 / [accueil-mairie@lesbauxdeprovence.com](mailto:accueil-mairie@lesbauxdeprovence.com)

Service Urbanisme : réception uniquement sur RDV au 04 90 54 12 35, les matins de préférence  
Police Municipale : lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h  
Tél. 06 19 86 23 32 / [police@lesbauxdeprovence.com](mailto:police@lesbauxdeprovence.com)

Poste de Garde : ouverture tous les jours y compris weekends et fériés en hiver de 9h à 17h et de 9h à 19h en saison. Tél. 04 90 54 38 67 ou 06 10 30 00 12.

Le Service Exploitation : lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 15h. Tél. 04 90 54 36 48

# Conseils Municipaux 2021

## Séance du 13 janvier 2021

1. Décision 2021-01 du 05/01/2021 Cession de deux scooters
2. Cession de la Villa 27 et du garage n°35 du lotissement du Chevrier et terrains adjacents AD 0140 et AD 0398 à la SARL MAHE DE LA BOURDONNAIS
3. Cession de l'Épicerie des Baux, sise parcelle AB 0092, AB 0221 et AB 0223 à la SCI BRONTE-GARCIA
4. Autorisation de communication d'informations commercialement sensibles relatives à la consommation en électricité de l'éclairage public (PETR)
5. Établissement d'une servitude de passage et d'aménagement destinée à assurer la pérennité de la piste DFCI AL 105 (PNRA)
6. Mandat pour l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement destinée à assurer la pérennité de la piste DFCI AL 105 (PNRA)

## Séance du 17 mars 2021

1. Décision 2021-02 du 04/02/2021  
Demande de subvention auprès du CD13 au titre de l'aide au Travaux de Proximité pour la réhabilitation de la piscine municipale du Country Club
2. Décision 2021-03 du 03/03/2021  
Attribution du marché de travaux de réhabilitation de la piscine municipale du Country Club à BULEO pour les 3 lots
3. Décision 2021-04 du 15/03/2021  
Acceptation d'un don de santons habillés du XXème siècle de la part de M. et Mme FULLEDO  
Actualisation de la convention de mise à disposition à titre onéreux du local de chasse
4. Approbation du compte administratif 2020
5. Location d'un local à usage d'atelier dans la maison Serra entre la commune et La Ferme 3D à compter du 1er avril 2021
6. Renouvellement de la convention de mise à disposition « SAFER » pour l'exploitation de parcelles d'oliviers
7. Rapport annuel d'activité 2019 du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Alpilles
8. Rapport annuel d'activité 2020 du Syndicat Mixte du Vigueirat et de la Vallée des Baux
9. Retrait de la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles du SMVVB
10. Modification des statuts du Syndicat Mixte du Vigueirat et de la Vallée des Baux
11. Mise à l'enquête publique préalable au déclassement d'une annexe du chemin rural n°21 dit chemin des lombards
12. Mise à l'enquête publique préalable au déclassement partiel du chemin rural n°12 dit chemin des vertus
13. Redevance pour l'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de communications électroniques
14. Approbation du compte de gestion 2020

## Séance du 15 avril 2021

1. Décision 2021-05 du 01/04/2021  
Demande de subvention auprès du CD13 au titre de l'aide à la Forêt communale 2021 pour les travaux de broyage de rémanents sur les parcelles PF2 et PF3
2. Enquête publique préalable à l'aliénation de l'embranchement du chemin rural n°18
3. Demande de distraction de parcelles relevant du régime forestier
4. Modification des statuts de la CCVBA
5. Affectation du résultat 2020
6. Vote des taux d'imposition 2021
7. Information sur les indemnités de fonction perçues par les élus municipaux en 2020
8. Vote du budget primitif 2021
9. Reversement de la taxe de séjour et attribution de la subvention de fonctionnement 2021 à l'EPIC « Office de Tourisme des Baux-de-Provence »
10. Attribution des subventions de fonctionnement 2021 aux associations
11. Modification et actualisation du tableau des effectifs
12. Convention d'archivage avec le CDG13 pour 2022-2023-2024



## Séance du 6 juillet 2021

Date	N° Décision	Objet
27/04/2021	2021-06	Demande de subvention auprès du CD13 au titre de l'aide aux Travaux de proximité pour l'installation d'un totem autonome de pilotage d'une borne escamotable à l'entrée de la Cité ancienne des Baux-de-Provence
29/04/2021	2021-07	Demande de subvention auprès du CD13 au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local (FDAL) ainsi qu'au titre de l'Aide au Développement de la Provence rurale dans le cadre d'études et de diagnostics de risques sur les falaises, sur 3 zones du village de la commune des Baux-de-Provence
26/05/2021	2021-08	Marché de travaux pour le confortement des falaises de Baubesse et Sarragan (réf 2020MAPA01). Ajustement des montants
02/06/2021	2021-09	Convention d'occupation temporaire de l'ancienne école pour des activités sportives de Tai Chi Chuan avec l'association Les Baux Loisirs
02/06/2021	2021-10	Convention d'occupation temporaire du cours de tennis n°1 et des vestiaires mutualisés du Country avec l'association Les Baux Loisirs
02/06/2021	2021-11	Convention d'occupation temporaire de l'ancienne école pour des activités sportives et culturelles avec l'association Vivons les Arts
06/07/2021	2021-12	Convention d'occupation temporaire des équipements de la piscine du Country Club avec l'association Les Baux Loisirs

1. Retrait de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence du Syndicat Intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux (SIVVB)
2. Convention de mise à disposition d'un terrain pour dépôt de ruches en forêt communale des Baux-de-Provence
3. Autorisation préalable de changement d'usage des locaux d'habitation – instauration et fixation des conditions d'application
4. Convention de partenariat avec l'association Kolybree pour l'organisation des « Nuits Dorées » le 21 août 2021
5. Tarifs des concessions au cimetière communal
6. Convention de mise à disposition d'un broyeur de végétaux avec la CCVBA- Service des déchets
7. Convention de mise à disposition de service avec la CCVBA- Service de l'hygiène et de la sécurité
8. Cession de la maison Cinarca, sise parcelles AB0086, AB0185 et AB0186 à la SCI « LES 3 MAGES »
9. Signature d'un bail de location de parkings avec les consorts PERNIX
10. Dénomination des voiries communales – actualisation et complément
11. Approbation et mise en œuvre de la procédure d'étalement des charges - montant et durée
12. Décision modificative n°1 au BP 2020
13. Contrat DSP Château des Baux-de-Provence : observations sur le rapport annuel d'activité 2020
14. Contrat DSP des Carrières de Bringasse et des Grands Fronts : observations sur le rapport annuel d'activité 2020

## Séance du 10 août 2021

Date	N° Décision	Objet
28/07/2021	2021-13	Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) auprès la Préfecture des Bouches-du-Rhône

1. Évolution des tarifs relatifs à la DSP des Carrières des Bringasses et des Grands Fronts (dites « Carrières de Lumières ») à compter du 12 août 2021
2. Évolution des tarifs combinés relatifs à la DSP des Carrières des Bringasses et des Grands Fronts
3. (dites « Carrières de Lumières ») et à la DSP du Château des Baux-de-Provence à compter du 12 août 2021
4. Attribution de subvention et convention de partenariat avec le Théâtre des Calanques pour l'organisation de la Caravane des Alpilles en septembre 2021
5. Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2021

## Séance du 14 octobre 2021

Date	N° Décision	Objet
11/08/2021	2021-14	Décision autorisant la levée d'option suite à la fin du crédit-bail avec Nissan France
12/08/2021	2021-15	Sollicitation d'une subvention auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA dans le cadre d'une étude de flux
15/09/2021	2021-16	Attribution d'une concession funéraire dans le cimetière communal. N° de concession 35/nouveau cimetière/ dimension 2m20 x 1m20 soit 2m²64
15/09/2021	2021-17	Attribution d'une concession funéraire dans le cimetière communal. N° de concession 76 /nouveau cimetière/ dimension 3m00 x 2m00 soit 6m²

Le projet de délibération relatif à la cession de la parcelle cadastrée AE196 et AE197 est ajourné et retiré de l'ordre du jour.

1. Modification unilatérale de la DSP du Château des Baux-de-Provence liée à la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID19
2. Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la CCVBA pour les exercices 2016 et suivants
3. Rapport annuel d'activités de la CCVBA pour l'année 2020
4. Rapport annuel sur les prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la CCVBA pour l'année 2020
5. Rapports annuels sur les prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif de la CCVBA pour l'année 2020
6. Création d'un poste d'agent de surveillance de la voie publique pour le mois de décembre
7. Renouvellement de la condition suspensive, compromis de vente de la parcelle BK291

## Séance du 22 novembre 2021

Date	N° Décision	Objet
10/11/2021	2021-18	Décision autorisant la prise en charge de factures de fuel

1. Arrêt du projet de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) de la commune des Baux-de-Provence
2. Modification du tarif du parking de la Rotonde et mise en place de la tarification des parkings du Col de la Vayède et de la Boucle
3. Indemnités de conseil de gestion au comptable public au titre de l'exercice 2021
4. Protocole Télétravail
5. Avenant n°3 à la convention de service commun d'instruction des ADS/CCVBA
6. Validation de l'état d'assiette des coupes de bois de la forêt communale 2022 et des modalités de commercialisation

## Séance du 14 décembre 2021

Date	N° Décision	Objet
01/12/2021	2021-19	Attribution du marché d'étude du stationnement et des flux, définition d'une politique de gestion au regard des sensibilités environnementales et de l'attractivité touristique – marché passé en procédure adaptée (référence 2021MAPA01).

1. Décision modificative n°3 au BP 2021
2. Autorisation d'ouverture de crédits dans l'attente du vote du BP 2022
3. Postes temporaires et saisonniers d'agents d'exploitation pour 2022
4. Postes temporaires et saisonniers d'agents de surveillance de la voie publique pour 2022

L'ensemble des comptes-rendus des Conseils Municipaux et des extraits de registre sont accessibles et téléchargeables sur les pages communales du site [www.lesbauxdeprovence.com](http://www.lesbauxdeprovence.com)

# Infos pratiques

## France Services

La Poste de Maussane-les-Alpilles est labellisée France Services. Vos démarches en ligne auprès des services publics sont facilitées via un espace numérique mis à votre disposition par l'agence (ordinateur, tablette, imprimante et scanner). Vous pouvez bénéficier de l'aide d'un agent spécialement formé pour vous accompagner.

Les services de 8 opérateurs publics sont accessibles :

- Pôle emploi
- La CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie)
- La MSA (Mutualité sociale agricole)
- La CAF (Caisse des allocations familiales)
- La CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse),
- La DGFIP (Direction générale des Finances publiques)
- Les services du ministère de la Justice
- Les services du ministère de l'Intérieur.

La Poste bénéficie d'une ligne directe et sécurisée avec les différents opérateurs. Vous pouvez prendre RDV avec l'agence pour une aide personnalisée. Les services sont gratuits.

## Les horaires

France Services :  
Lundi, mercredi, samedi 9h-12h  
Mardi et jeudi 9h-12h  
& 13h30 -17h  
Vendredi 9h-12h & 14h-17h  
Contact : 04 90 18 33 06

La Poste, Espace Priaulet  
Lundi au vendredi 9h-12h  
& 13h30 - 17h  
Samedi 9h-12h  
Horaire limite de dépôt de  
courriers, colis, colissimo,  
chronopost pour un envoi le  
jour même : 14h30.

## Aux urnes !



### Présidentielles

Le 1er tour des élections présidentielles se déroulera dimanche 10 avril et le 2ème tour dimanche 24 avril.

### Législatives

Le premier tour des élections législatives se déroulera dimanche 12 juin et le second tour dimanche 26 juin.

Pour voter aux présidentielles, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- en ligne jusqu'au 2 mars sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)
- en Mairie jusqu'au 4 mars, info au 04 90 54 34 03

## Paiement factures et impôts

La trésorerie de Maussane-les-Alpilles a fermé ses portes en fin d'année dernière ce qui entraîne des changements pour vos divers paiements :

- Le paiement de vos factures locales (crèche, cantine, etc.) relève du Service de Gestion Comptable de Châteaurenard
- Le paiement des factures émises par les EHPAD relève de la trésorerie de Arles Centres Hospitaliers
- Le paiement de vos impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.) relève du Service des Impôts des Particuliers de Tarascon

Le paiement de vos impôts ou de vos factures locales peut se faire :

- En ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et sur [payfip.gouv.fr](http://payfip.gouv.fr)
- Sur le site indiqué sur la facture
- Chez un buraliste agréé (liste consultable sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr))

## Collecte des déchets

L'unique jour de collecte de déchets sur notre commune est le mercredi. Les ordures ménagères doivent tout d'abord être mises dans un sac plastique fermé avant d'être déposées dans le bac noir. Les déchets recyclables sont déposés directement dans le bac jaune, en vrac pas en sac.

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir et à les rentrer rapidement le lendemain.

## Collecteurs d'huiles alimentaires

Des collecteurs ont été installés dans la déchèterie de Maussane-les-Alpilles. Cette collecte est gratuite. Les huiles alimentaires usagées sont ensuite recyclées en biocarburant !

Déchèterie : ouverture du lundi au samedi, 8h-12h et 14h-16h30.

Pour les particuliers : accès gratuit sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.



[dechets@ccvba.fr](mailto:dechets@ccvba.fr)  
[www.vallee-des-baux-alpilles.fr](http://www.vallee-des-baux-alpilles.fr)



# Initiatives



## Manville Formation

Créé en 2020, au sein de l'établissement de luxe pour transmettre aux candidats des compétences spécifiques à l'hôtellerie haut de gamme, le centre de formation du Domaine de Manville ouvre une nouvelle session de formation aux métiers de serveur en restauration et d'employé d'étage.

### Une formation diplômante

Le 7 février dernier, 22 élèves ont franchi les portes de l'ancienne école communale des Baux pour suivre une formation de 12 mois avec, en fin de parcours, un diplôme reconnu par l'État et équivalent à un CAP (qualification de niveau III).

14 candidats suivent une formation initiale et ont signé un

contrat de professionnalisation en alternance et 8, déjà membres de l'équipe du Domaine, une formation continue.

Au terme de ces parcours, les bénéficiaires seront des professionnels de l'hôtellerie-restauration, amenés à poursuivre leur carrière au Domaine de Manville pour la plupart.

### Former pour intégrer

Pour recruter les candidats, plusieurs partenariats ont été finalisés avec les missions locales par le biais du dispositif gouvernemental « garantie jeunes », des associations arlésiennes et avignonaises et bien sûr de Pôle emploi.

Parmi les candidats retenus, un certain nombre est issu du bassin avignonnais. Un partenariat a notamment été créé avec des associations dont l'Entraide Pierre Valdo, installée dans la Cité des Papes. Les réfugiés recevront, aux côtés de la formation hôtelière, des cours de soutien en français. Chacun bénéficiera d'un parcours individualisé défini avec les formateurs.

La mise en place de la formation a été possible grâce au propriétaire de l'Hôtel 5 étoiles. Patrick Saut a en effet toujours cru en l'insertion et a fait le pari de recruter des personnes très éloignées de l'emploi.

## Considerate collection

Le Domaine de Manville fait partie des 26 hôtels répartis dans 16 pays de la nouvelle collection « Considerate Collection » dédiée au tourisme durable.

Cette collection a été lancée par Small Luxury Hotels of the World l'automne dernier. Pour composer cette collection, l'association d'hôtels indépendants a collaboré avec plusieurs organisations : le Conseil mondial du tourisme durable (GSTC) et la plateforme Greenview.

Parmi la presque centaine d'hôtels de luxe repartis dans le monde entier, SLH a retenu les établissements les plus impliqués dans la démarche écoresponsable.

## Au cœur du métier

Yann Pavie, coordinateur de la formation, insiste sur la qualité des encadrants. « Ce sont des gens du métier qui forment au métier ». Les formateurs sont des collaborateurs du Domaine.

Les candidats ont chacun un tuteur au sein de l'équipe de l'hôtel et des restaurants. Cette aide responsabilise les employés qui prennent à cœur leur rôle de « parrain » d'une personne en insertion. Cette formation au cœur du métier est, selon Yann Pavie, très motivante pour les candidats. Elle place les stagiaires

directement en immersion leur laissant la possibilité de mettre en pratique rapidement ce qu'ils apprennent et leur permet de créer des liens uniques avec leurs futurs encadrants et collègues.

Elle leur offre également des possibilités d'évolution qui prendraient dans d'autres circonstances de nombreuses années à atteindre et ainsi de grimper les échelons d'employé d'étage à gouvernant ou d'évoluer de serveur à maître d'hôtel.

Elle a également le double avantage de les fidéliser.

## Une formation adaptée au rythme de l'hôtellerie-restauration

Cette formation très concrète s'organise autour de cours théoriques dispensés à partir de février pendant 3 mois suivis de mises en situation pratiques sur le lieu de travail durant la haute saison. Les derniers mois sont réservés à la finalisation de la formation, aux cours de langue et au passage des examens.

Constatant la réussite de Manville Formation, l'objectif est désormais d'ouvrir la formation à d'autres établissements des Alpilles et de créer un vivier de compétences répondant aux besoins en personnel des hôtels locaux.

L'installation de Manville Formation au sein des locaux du Collège des saveurs favorisera les interactions et permettra aux futurs diplômés d'obtenir une connaissance de notre terroir et de ses produits au cœur de la haute gastronomie des Baux-de-Provence. Encore un plus !

[manvilleformation@hotmail.com](mailto:manvilleformation@hotmail.com)

## Des ambassadeurs verts

### Une commission environnement

Les petits gestes verts du quotidien sont d'une importance capitale au Domaine de Manville.

Les salariés ont souhaité la création d'un comité environnement qui se réunira régulièrement pour faire avancer les différents projets et mettre en place les initiatives qui permettront de sensibiliser les employés et les clients aux actions éco-durables au quotidien.

### Une marche verte

Une marche verte est organisée, tous les deux mois, par les ambassadeurs environnementaux de chaque service du Domaine de Manville.

L'objectif est de nettoyer les bords de la route et les terrains autour de l'hôtel, débarrasser tous les déchets et les recycler, initier les équipes au jardinage et perfectionner le système de tri sélectif.

[www.domainedemanville.fr](http://www.domainedemanville.fr)



### Le Collège des saveurs

L'ancienne école communale du Vallon de la Fontaine est devenue en 2015 le Collège des saveurs.

Il accueille depuis le Syndicat Interprofessionnel des oléiculteurs de la Vallée des Baux (S.I.O.V.B.) et le Syndicat des Vignerons des Baux.

Il comprend une salle de dégustation high-tech permettant aux vignerons et oléiculteurs de procéder aux dégustations et tests nécessaires aux agréments de leurs vins et de leurs huiles en AOP. Un petit moulin pour obtenir l'huile, en connaître la maturité et définir au plus près le premier jour de cueillette complète les outils mis à disposition.

6 appellations portent les noms des Baux-de-Provence. Il s'agit des vins Rouge, Rosé et Blanc, de l'huile d'olive, des olives cassées et des olives noires.





## JEMA, les métiers d'art

La cité des Baux-de-Provence appartient aux Plus Beaux Villages de France, partenaires des Journées Européennes des Métiers d'Art, les JEMA. Notre village offre plus qu'un patrimoine exceptionnel, il se veut aussi un lieu de transmission de savoir-faire ancien et contemporain. C'est dans cette démarche que la Commune des Baux-de-Provence s'est inscrite aux Journées Européennes des Métiers d'Art.

### Art et Technique du livre

Samedi 2 et dimanche 3 avril

Depuis le printemps dernier, François Vinourd, conservateur-restaurateur de livres et sa fille Marie, ont installé leur Atelier du Livre au cœur de la Fondation Louis Jou. Au cours du week-end, ils présenteront la conservation et la restauration du livre : matériaux et technique, reliures, diversité des documents conservés dans les bibliothèques et archives.

Dans l'Atelier de Louis Jou, vous assisterez, grâce à Jean-Louis Estève et Christian Paput, au tirage de gravures sur bois sur les presses historiques du maître typographe, les Stanhope. A cette occasion, la presse à taille-douce de l'atelier sera remise en route. L'Atelier proposera des ateliers gratuits pour les enfants et les adultes.

La commune a invité le fabricant de papier Japon Benoît Dudognon et la créatrice Stéphanie Allard.

Benoît a découvert le papier Japon lors d'une formation sur la restauration de livres anciens. En 2010, il monte l'Atelier papetier d'abord à Arles et ensuite à Salasc, près de Montpellier.

Dans l'espace culturel de La Citerne, les deux artisans d'art exposeront leurs créations de papiers Japonais artistiques. Le dimanche 3 avril, ils donneront une conférence l'histoire et la fabrication du papier Japon.

L'artiste Patricia Piard a également été conviée à présenter ses œuvres sur papier washi. Elle mêle deux techniques : celles de l'origami et de l'aquarelle.

Elle accrochera ses œuvres aux cimaises de la Galerie La Cure et vous initiera à l'art de l'origami.

Retrouvez le programme détaillé : [www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr)



### Fondation Louis Jou

Les artistes et artisans ont contribué à embellir le village, à lui redonner vie. Louis Jou est l'un des premiers à y installer son atelier et à participer à sa restauration. L'Hôtel Jean de Brion est un des plus beaux bâtiments Renaissance de la Cité bausseque. Il abrite désormais la Fondation Louis Jou, les œuvres et les collections uniques du maître typographe dont l'influence a été déterminante dans l'évolution du livre contemporain.

[www.fondationlouisjou.org](http://www.fondationlouisjou.org)



# Quau tèn la lengo, tèn la clau



## Défense de la langue provençale

L'élú des Baux-de-Provence Jean Reno est en charge, au sein du conseil municipal, de la culture provençale. Le 10 décembre dernier accompagné du 1er adjoint de la commune Laurent Ferrat, il a conduit une délégation pour faire entendre la voix de la Provence dans la capitale auprès des médias parisiens et nationaux.

« Vivre en Provence c'est ce que j'aime.

Il y a de nombreuses années, je suis arrivé dans les Alpilles à l'invitation d'un ami et j'ai eu un coup de coeur pour cette région. Les Provençaux m'ont accueilli et accepté parmi eux, je les en remercie.

Aujourd'hui, je travaille à leur coté pour que la vie en Provence soit toujours de qualité dans le respect des traditions provençales.

C'est donc très naturellement que je me suis joint à cette rencontre avec la presse initiée par Jean-Pierre Richard, Président de la Commission Patrimoine, traditions et langues régionales, en présence de politiques, d'historiens, d'hommes et de femmes provençaux.

Cette réunion a eu lieu à Paris et nous a permis de faire entendre notre voix dans la défense de la Culture Provençale et de sa langue : le Provençal.

Au cours de notre échange avec la presse, j'ai pu mesurer la qualité intellectuelle, les connaissances du passé et surtout l'engagement dans l'action de mes amis provençaux. Défendre la Culture Provençale est une démarche de longue haleine, certes, mais c'est une démarche juste et légitime et je suis très heureux d'y contribuer à mon niveau.

Nous avançons ! »

Jean Reno,  
Conseiller Municipal en charge  
des Grands événements et  
des Relations internationales



## Votre patrimoine

Plusieurs balades-découverte sont offertes aux habitants des Baux-de-Provence.

Deux visites guidées avec Benjamin Houdan, guide-conférencier de l'Office de tourisme vous invitent à une balade insolite au travers des ruelles du vieux village à la découverte de son histoire et des liens qui unissent depuis 400 ans Les Baux et Monaco.

Cyril Dumas, attaché à la conservation du patrimoine, vous emmène jusqu'aux Bringasses à la rencontre des anciens occupants du plateau ou sur le circuit des Tremaïe pour un voyage de la préhistoire à nos jours. Il suffit de vous inscrire auprès de l'Office de tourisme au 04 90 54 34 39 / tourisme@lesbauxdeprovence.com



## Race d'aiglons jamais vassale

C'est ainsi que le chantre de la langue provençale Frédéric Mistral évoquait la lignée des seigneurs des Baux.

C'est aussi le titre du nouveau court-métrage en animation et en images réelles proposé par le Château des Baux et diffusé dans les salles basses de la forteresse.

Le film raconte l'histoire de ces princes orgueilleux au Moyen Âge.

[www.chateau-baux-provence.com](http://www.chateau-baux-provence.com)



# Dossier spécial : L'eau aux Baux



L'eau a toujours eu une importance particulière pour la vie des habitants de la Provence et plus particulièrement pour ceux des Baux-de-Provence. Les principales caractéristiques du climat méditerranéen sont un fort ensoleillement avec des périodes de pluie rares et surtout violentes auxquels s'ajoute un fort vent qui assèche rapidement la végétation, les sols et les retenues d'eau. Pour bien comprendre la problématique de l'approvisionnement en eau d'aujourd'hui et de demain, il faut avoir quelques notions géologiques et historiques de la région.

## Un peu de géologie

L'éperon des Baux-de-Provence repose sur un sol karstique, c'est-à-dire que la configuration tourmentée de base calcaire du rocher lui-même, se retrouve de manière identique en sous-sol. De plus, l'éperon complet est posé sur un bol de bauxite de plusieurs mètres d'épaisseur. Dans cette roche calcaire, il n'y

a donc pas à proprement parler de réserve d'eau mais plutôt des circulations de type veines et rivières qui sont plus ou moins importantes et surtout qui se déplacent en fonction des débits ou des mouvements de sol. Ces courants d'eau sont alimentés par les infiltrations provenant des pluies, des fleuves et rivières

avoisinentes et par écoulement gravitaire des nappes voisines de la Crau, des marais et des plaines au Nord.

Cette constitution du sous-sol bien particulière est paradoxale car elle comporte de grandes quantités d'eau mais à des endroits et avec des volumes très irréguliers.

## Un peu d'histoire

Pour pouvoir étudier les approvisionnements en eau des Baussencs, nous classerons les habitants en trois familles : celles de l'éperon, du Vallon de la Fontaine et de la plaine d'Entreconque.

### Du Moyen Âge jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle

Les habitants de l'éperon utilisaient l'eau de ruissellement des surfaces construites par un astucieux système de récupération d'eau des toitures qui était canalisée par des conduites et stockée dans des citernes où elle était filtrée et décantée.

En complément, à dos d'homme ou d'animal, l'eau était remontée dans ces citernes depuis la source du Vallon de la Fontaine, en période de paix bien évidemment.

Il faut bien imaginer que l'eau de ces réservoirs était plus saumâtre que claire mais les estomacs de l'époque y étaient adaptés et les maladies assez courantes.

En période de siège de la

citadelle où tous les habitants de la région venaient se réfugier, la situation devenait très rapidement critique.

Les historiens disent clairement que la plupart des redevances avaient pour cause le manque d'eau.

Les habitants du Vallon de la Fontaine étaient des privilégiés car ils disposaient en période de paix, d'une eau claire, en quantité, à portée de main, grâce à la présence d'une source importante.

En période de conflit, on imagine que, réfugiés dans le château, ils étaient dans la même situation que les habitants des lieux.

Les habitants de la plaine d'Entreconque disposaient de sources bien réparties qui, par des canalisations rudimentaires, suffisaient à leurs besoins aussi bien pour la consommation humaine que pour l'arrosage des cultures. On retrouvait à l'époque les sources de Manville, du Mas de la Dame, de la Font des juifs et une plus mystérieuse, celle de Sainte Berthe.

Les gaudres, après les pluies venaient également aider les paysans dans leur système d'irrigation. Eux aussi, en période de guerre, venaient se réfugier dans le château et se retrouvaient dans la même situation que les habitants des lieux.



## Du 18<sup>e</sup> siècle au 20<sup>e</sup> siècle

Quelques améliorations sont apportées à la distribution de l'eau mais sans bouleversement marquant.

Les habitants de l'éperon vont imaginer et créer un impluvium, c'est-à-dire qu'à l'ouest, au sommet du rocher, une partie plane avec faible pente va être aménagée pour collecter les eaux de pluie sur une plus grande surface et bien sûr les canaliser vers un réservoir.

La quantité d'eau de pluie ainsi collectée est plus importante et l'autonomie bien meilleure.

Le transfert depuis la source du vallon des fontaines reste toujours indispensable.

Les habitants du Vallon de la fontaine sont toujours privilégiés et ne font qu'améliorer les canalisations et le stockage de l'eau de la source.

Dans la plaine d'Entreconque, des puits d'une profondeur d'environ 15 m commencent à apparaître à proximité des mas.

Des servitudes apparaissent afin que ces puits ne soient pas privés mais mis à disposition de plusieurs mas. Des chemins communaux permettent d'accéder à ces puits,

car les conflits devaient être nombreux. On remarque que ces puits suivent un alignement qui doit correspondre à des rivières souterraines décelées sans doute par des sourciers de l'époque.



## Des années 1930 jusque vers 1970

L'invention de l'électropompe et la création du réseau électrique vont bouleverser la distribution de l'eau.

Vers 1930, l'apparition des électropompes va permettre de remonter l'eau du Vallon de la Fontaine jusqu'à un réservoir de 50m<sup>3</sup> situé dans le château au niveau du trou du lièvre. Bien qu'obsolète et hors d'usage, toute cette mécanique est encore en place.

Les habitants de l'éperon vont petit à petit être équipés d'une distribution d'eau individuelle jusque dans leurs habitations. Bien sûr, ce sont des tuyauteries en plomb et le réseau est plus que sommaire.

Le réservoir du château sera remplacé dans les années 1960 par un autre réservoir de 100m<sup>3</sup> créé au niveau de la maison de Lhère. Le réservoir du château sera ainsi désaffecté.

Les habitants du Vallon de la fontaine vont bien sûr eux aussi profiter assez tôt de cette distribution individuelle.

Les habitants de la plaine d'Entreconque seront les derniers

à être alimentés en eau car le réseau devra être créé à partir du réservoir de la maison de Lhère. Les puits vont donc être utilisés jusque dans les années 1960.



## Des années 1970 à nos jours

A partir des années 1970, trois forages à 100 m de profondeur vont être réalisés au niveau de l'Arcoule pour sécuriser complètement l'approvisionnement en eau des Baux et du Paradou.

A la fin de l'exploitation des mines de Bauxite, les forages des Canonnettes seront rachetés à la société Péchiney pour alimenter Maussane. Un réservoir de 500m<sup>3</sup> est créé et l'exploitation de l'ensemble concédée à un syndicat nommé SIVOM. Un by-pass est alors créé avec le circuit de l'Arcoule pour sécuriser l'approvisionnement des Baux et du Paradou dont l'exploitation est alors confiée au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIEAP).

Le réservoir du Chevrier d'une capacité de 500m<sup>3</sup> a été construit en 1976 pour permettre l'alimentation en eau du Mes de Maï et du lotissement du Chevrier et améliorer encore la distribution d'eau de tout le village des Baux.

Le réseau d'eau potable est maintenant moderne et fiable.

Les syndicats ont alors confié l'exploitation et la distribution de l'eau sous forme d'une Délégation de Service Public (DSP) à la société Suez dans les années 1970.

En 2012, au niveau de l'Arcoule, un autre forage de 300 mm de diamètre et de 100 m de profondeur est mis en service pour remplacer un puits défaillant et encore mieux sécuriser le réseau. En 2015, suite à l'augmentation de la population de Paradou, une étude est lancée pour la construction d'un réservoir de stockage de 900m<sup>3</sup> sur le site de l'Arcoule.

En 2017, la commune des Baux-de-Provence transfère sa compétence sur l'eau et l'assainissement à la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA).

Dans un premier temps, la communauté de communes garde le même type de fonctionnement avec une DSP à une société privée. Des investissements continuent à être réalisés pour encore améliorer la sécurité d'approvisionnement. La commune de Paradou prenant encore plus d'ampleur, la CCVBA a décidé la création d'un réservoir de 1 100m<sup>3</sup> et non plus de 900m<sup>3</sup> toujours sur le site des Arcoules, cette réserve servant également de bache de reprise des pompes alimentant le réservoir du Chevrier.

En 2022, la DSP avec Suez arrivant à échéance pour Les Baux, Maussane et le Paradou, ces trois communes ont été interrogées par la Communauté de communes. Une réunion entre élus a eu lieu à l'automne dernier.

Toutes les autres communes de la CCVBA ayant déjà opté pour une régie, les trois communes, ont à leur tour, accepté que l'exploitation et la distribution de l'eau restent à la CCVBA sous la forme d'une régie. En effet, conserver une DSP réduite à ces trois communes devenait incongru. Un si petit périmètre n'aurait pas intéressé une entreprise privée de la taille de SUEZ ou VEOLIA.

Mais soyez certains que tous les élus resteront vigilants à la qualité du service rendu. Dans un premier temps et par un souci d'équité entre toutes les communes, (le prix de l'eau sera identique pour les 10 communes de la CCVBA) le niveau de prix de l'eau devrait ainsi baisser de manière significative pour nos habitants.





## Les années à venir

Il ne faut pas rêver, les années que nous avons vécues, avec une eau potable de qualité, en quantité, à un prix raisonnable ne se prolongeront pas éternellement.

Déjà cette année nous avons ressenti au niveau des forages existants une baisse des ressources souterraines. Les pompes ont été exploitées pour la première fois pratiquement au niveau bas, c'est-à-dire que nous n'avons plus de marge de sécurité sur la distribution d'eau potable.

Pour éviter toute pénurie et poursuivre le travail de nos anciens, il nous faut réfléchir à court et à plus long terme.

A court terme il nous faut trouver un autre approvisionnement sécurisé que nous pensons

détenir au niveau des Canonettes avec un forage à 400 mètres. Les données transmises par l'Agence régionale de la santé (ARS) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) nous laissent penser que la ressource existe à ce niveau.

Un puits d'exploration va être réalisé dès que les formalités administratives seront réalisées, les terrains appartenant toujours à Pechiney.

A plus long terme, il va quand même falloir réfléchir à l'utilisation globale des ressources en eau.

## Réflexions sur le futur

La situation actuelle où l'eau des forages est utilisée sans compter pour la fourniture d'eau potable aux particuliers, l'arrosage des propriétés privées et l'irrigation des cultures locales ne pourra pas perdurer. Les nappes dans notre sol karstique ne pourront plus subvenir à nos besoins.

Dans le passé, notre agriculture locale principalement tournée vers la vigne et l'olivier ne demandait pas d'irrigation. Malheureusement, avec le réchauffement climatique, ces cultures commencent à souffrir en période estivale et il est très probable que, sans irrigation, ces cultures disparaîtront dans les 15 ans à venir. Et comment imaginer une économie locale et la pérennité du tourisme sans ces paysages ? Cela est impensable.

## L'eau des Alpilles

Une étude karstique a été lancée au printemps dernier par le PNRA.

Dans les Alpilles, l'eau est présente en surface (gaudres, canaux agricoles important l'eau de la Durance) et en sous-sol. L'eau souterraine des Alpilles est alimentée par 4 sources : la nappe de la Crau au sud, la nappe d'accompagnement de la Durance à l'est et au nord, la nappe d'accompagnement du Rhône à l'ouest et la nappe des Alpilles sous le massif. L'eau de pluie alimente les Alpilles tandis que l'homme s'est assuré, depuis environ 2 siècles, un autre approvisionnement pour l'agriculture, en amenant artificiellement l'eau de la Durance. L'irrigation gravitaire issue de cette dernière alimente, comme l'eau de pluie, les nappes souterraines.

L'ensemble de cette ressource nécessite une gestion collégiale pour son partage et la satisfaction des usages économique, individuel et environnemental. Pour cela, la connaissance de la ressource est impérative. Pourtant, la ressource de la nappe des Alpilles est mal connue. L'objectif de l'étude est de pouvoir y disposer des points de mesure permettant de comprendre comment elle fonctionne et combien d'eau s'y trouve.

La tâche est complexe. Le réservoir d'eau souterraine est composé de calcaire plus ou moins fissuré appelé karst. La mission a été confiée au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) dont la connaissance du sous-sol est le cœur de métier. Cette étude est financée par l'Agence de l'eau, le Conseil régional Sud, le BRGM et le PNR des Alpilles.

Contact : Laurent Filipozzi  
l.filipozzi@parc-alpilles.fr





## Qualité de l'eau

Vous êtes agriculteur dans une filière végétale ? Vous souhaitez réaliser des investissements dans votre exploitation. Candidatez avant le 13 mai 2022 au nouvel appel à projets au titre du programme de Développement Rural FEADER

Les objectifs de cet appel sont de soutenir la réalisation d'investissements spécifiques permettant aux exploitations agricoles de mieux répondre aux exigences environnementales indispensables en termes de production et de durabilité des systèmes d'exploitation et à accompagner la reconquête de la qualité des eaux. Les 5 enjeux majeurs sont la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires, la réduction des pollutions par les fertilisants, la réduction de la pression des prélèvements existants sur la ressource en eau, la lutte contre l'érosion et la réduction de la pollution par élimination et valorisation des déchets.

Toutes les informations sur les modalités et les dépenses éligibles sur ce lien : <https://europe.maregionsud.fr/les-appels-en-cours/appels-en-cours-programme-feader/>



## Quelques pistes en cours d'étude

### Réduire la consommation

Dans l'immédiat réduire la consommation des ménages ne se fera qu'à la marge par des consignes de bon sens.

Les habitants des mas et maisons secondaires doivent réfléchir pour aménager des jardins et parcs avec des plantes adaptées à la région, préférer des massifs de plantes méditerranéennes aux pelouses.

Trouver des types de gazon peu consommateurs d'eau, et accepter qu'ils jaunissent l'été.

Il faut que les agriculteurs trouvent des techniques pour amener l'eau dont ils ont besoin mais la limiter au maximum en adaptant les cépages de vigne et les variétés d'oliviers à ces nouvelles contraintes de réchauffement climatique et de sécheresse.

### Sécuriser les approvisionnements

- Réduire les pompages pour les pérenniser  
Limiter les forages des particuliers destinés aux arrosages de jardins privés
- Mieux connaître notre sous-sol pour optimiser nos forages
- Attribuer l'eau des forages en priorité à la consommation des ménages
- Attribuer l'eau des captages de la Durance et pourquoi pas du Rhône à l'agriculture de la plaine d'Entreconque et aux arrosages de jardins privés. Pour cela, il faut envisager de lourds investissements pour le détournement ou la création de canaux d'irrigation
- Prévoir des retenues d'eau car la distribution gravitaire risque d'être impossible. A partir de ces retenues, de nouvelles canalisations de distribution sous pression seront nécessaires mais si les quantités à distribuer sont optimisées, le dimensionnement restera raisonnable
- Prévoir l'utilisation des eaux en sortie des stations d'épuration. Des études sont en cours car les avancées technologiques sur le traitement de l'eau montrent que cela est possible. Pourquoi rejeter dans le Rhône ces volumes d'eau ?

Il nous faut reconnaître que depuis la fin du XIXe siècle, les Bausseus n'ont pas anticipé la situation actuelle et n'ont pas su raccrocher la plaine d'Entreconque aux infrastructures d'irrigation qui se mettaient en place. Nous avons été trop frileux pour ne pas participer à des solutions envisagées de captage des eaux du Rhône.

Aujourd'hui tout est ouvert, les investissements à prévoir seront énormes mais d'eux dépendront la qualité de vie des cinquante prochaines années dans notre belle commune des Baux-de-Provence.

Dossier réalisé par Michel Belguiral, 2ème adjoint au Maire, chargé de l'eau et assainissement avec l'aide de Christian Bonnaud, ancien président de la SIEAP et de Gérard Bereziat, Directeur des services Eau Assainissement de la CCVBA.





## Economiser l'eau

Comment adopter un comportement quotidien solidaire dans l'usage des ressources en eau ?

Arrosez moins souvent mais plus longtemps pour que la terre s'humidifie en profondeur. Un sol meuble et travaillé rend l'arrosage plus efficace. L'eau ruisselle sur un sol tassé.

Arrosez le soir pour éviter les gaspillages dus à l'évaporation car il fait plus chaud en journée. Le système d'arrosage au goutte à goutte consomme moins d'eau.

Ne tondez pas le gazon trop ras, l'herbe un peu plus haute conserve mieux l'humidité. Utilisez de l'eau de pluie.

Pour favoriser la rétention de l'eau, recouvrez le sol entre les plantes de tontes de pelouse, de feuilles ou de paillage.

Choisissez des variétés de plantes qui nécessitent peu ou pas d'arrosage.

<https://vallee-des-baux-alpilles.fr/vigilance-secheresse-quelques-astuces-pour-consommer-moins-deau/>

## Broyage à domicile

Le saviez-vous ? Le broyat peut servir aussi bien de compostage que de paillage.

La CCVBA a mis en place une prestation de broyage des déchets verts des particuliers à domicile.

L'intervention se fait, sur RDV, du mardi au vendredi de 8h30 à 16h. Les tarifs sont de 45 € le forfait jusque 10 m<sup>3</sup> (1h maximum d'intervention) de déchets verts à broyer pour les particuliers gardant le broyat chez eux et 70 € lorsque la CCVBA doit

rapporter le broyat en déchèterie et le traiter.

Vérifiez l'accessibilité au camion plateau et au broyeur. Le diamètre des branchages doit être de 10 cm maximum. Les résidus de vos coupes doivent être rassemblés en un tas de 10 m<sup>3</sup> maximum. Vous pouvez partager les coûts en rassemblant les végétaux avec vos voisins.

Tél. 04 90 54 54 20 / [bienvue@ccvba.fr](mailto:bienvue@ccvba.fr)



## De belles plantes

Très économes en eau, les plantes méditerranéennes sont très résistantes à la sécheresse et à la chaleur. Guide gratuit pour un jardin beau et écologiquement responsable sur ce lien : [http://www.territoires-durables-paca.org/files/20120822\\_GuideplantationAmgtBdRCAUE132008.pdf](http://www.territoires-durables-paca.org/files/20120822_GuideplantationAmgtBdRCAUE132008.pdf)



# Expositions



## Venise, la Sérénissime

Du 4 mars 2022 au 2 janvier 2023

Les Carrières des Lumières nous offrent cette année un voyage dans la Cité des doges. Déambulez le long du Grand Canal, au travers des ruelles et des places et admirez monuments et églises. Vous êtes invités à une promenade entre intérieurs et extérieurs, sacré et profane, à une immersion dans l'art byzantin et les mosaïques dorées de la basilique Saint-Marc, dans les chefs-d'œuvre du Tintoret, de Bellini ou de Canaletto. Découvrez la fameuse Mostra del Cinema et ses portraits d'actrices et acteurs du néoréalisme italien.

Création Gianfranco Iannuzzi - adaptation Cutback



## Yves Klein, l'infini bleu

Originaire de Nice, Klein admire le ciel de la Méditerranée et y voit sa première œuvre, l'origine de son inspiration. Avec Klein, la couleur prend une dimension spirituelle et métaphysique.

Au-delà de son célèbre bleu, découvrez l'empreinte du corps avec ses Anthropométries ou celle de la nature avec ses Cosmogonies et ses Reliefs Planétaires. Création artistique, Cutback.

[www.carrieres-lumieres.com](http://www.carrieres-lumieres.com)

## 2021, en chiffres

### Carrières des Lumières

Les expositions Cézanne, Maître de la Provence et Kandinsky, l'Odyssée de l'abstrait ainsi que les Intégrales ont attiré 480 239 spectateurs ce qui représente une hausse de 25% par rapport à 2020.

Le nombre des entrées reste cependant bien en deçà (-38%) de celui atteint en 2019 avant la crise sanitaire et les différents confinements. Cette année-là, 768 569 visiteurs avaient franchi les portes des Carrières des Lumières.

### Château des Baux

Plus impactée par les fermetures successives, la forteresse a accueilli 109 615 personnes soit 10% de moins qu'en 2020 et 51% de moins qu'en 2019 avec 226 692 visiteurs. La baisse s'explique également par une programmation restreinte des animations face aux incertitudes engendrées par l'épidémie.



### Les Intégrales

20, 27 juillet - 3, 10, 17, 24 août - 10, 17, 24 septembre - 26, 27 octobre - 2, 3 novembre  
Au programme : Bosch, Brueghel, Arcimboldo, fantastique et merveilleux (2017), Gaudi, architecte de l'imaginaire (2020) et Cézanne, le maître de la Provence (2021).







## Vernon Blake, une expo hors les murs

Musée Calvet, jusqu'au 2 mai

Le Musée a sorti de ses réserves des œuvres méconnues et parfois inédites de Vernon Blake. L'exposition "Rythme, lignes et couleurs" met en lumière ce personnage brillant et inclassable. Né en 1875 en Angleterre, il est peintre, théoricien, et historien de l'art. Sculpteur, il réalise

plusieurs monuments aux morts de la région dont celui de Maussane-les-Alpilles.

Inventeur de génie, polyglotte, il s'exprime dans une dizaine de langues. Il est également un athlète accompli.

Captivé par les Baux-de-Provence, Vernon Blake y séjourne plusieurs années. Il tisse de nombreux liens notamment avec Raoul Dumas.

Il réalise avec ce-dernier de fructueuses fouilles et prospections archéologiques.

Il décède en 1930 à Avignon où il est enterré. Sa fille Suzanne Ménnessier repose aux côtés de son mari dans le petit cimetière de notre village.

[www.musee-calvet.org](http://www.musee-calvet.org)

## Des résidences d'artistes, le Japon à l'honneur

### La Licorne et le Dragon

L'association s'est donnée pour mission d'initier et de porter des projets autour du livre et de la lecture. En collaboration avec la Commune des Baux-de-Provence, La Licorne et le Dragon organise pour la troisième année consécutive des résidences artistiques.



De mai à septembre, Maison de la Porte Eyguière

Dominique Palmé traduira l'œuvre poétique en prose du japonais Shuntarô Tanikawa. La peintre Pascale Moïse réalisera les illustrations du livre.

Dominique Palmé a assuré la traduction d'un autre ouvrage de l'auteur japonais « L'Ignare », paru aux éditions Cheyne dans la collection « D'une voix l'autre » en 2014. Shuntarô Tanikawa est l'un des poètes japonais vivants les plus lus dans son pays et à l'étranger. Il est régulièrement pressenti comme lauréat du prix Nobel de littérature. Des rencontres littéraires autour d'œuvres d'auteurs japonais d'excellence se dérouleront aux Baux-de-Provence et dans d'autres lieux des Alpilles.

Des expositions de peinture, photographie, calligraphie de divers artistes seront présentées autour des résidences du 3 mai au 16 juillet et du 13 août au 17 septembre dans les Galeries La Cure et La Citerne.

Une seconde résidence d'auteur accueillera, pour la deuxième fois aux Baux-de-Provence, Christophe Guichet. L'auteur dramaturge aura cette année pour complice Ludovic Pion-Delmas. Ils écriront à quatre mains leur projet « Qui a tué Grand-Tata ? »



# Musée Yves Brayer



Au sein du Musée Brayer embelli, les collections permanentes sont revisitées et accueillent des artistes contemporains. Un hommage à Camille Claudel sera l'exposition phare de cette année 2022 riche en événements.

## Les collections revisitées

1er étage, du 10 mars au 13 novembre



Quel est le lien entre les artistes d'aujourd'hui et ceux d'hier ? C'est une des questions que soulève la présentation d'œuvres d'art contemporain parmi les collections du musée.

Changer le cadre dans lequel les artistes témoignent de notre temps et de leur temps propre, ne peut se faire en faisant abstraction du passé. C'est pourquoi la confrontation avec la peinture d'Yves Brayer est ici essentielle. Son parcours, sa curiosité et son amour des lieux qu'il a traversés, sont autant de choses qui restent et inspirent les artistes contemporains.

Par ses nombreux voyages autour de la Méditerranée, il a peint en Espagne, au Maroc, en Italie, en Provence et en Camargue, où les architectures font place aux paysages purs. Ce sont ces thèmes que se propose d'explorer l'exposition "Laisser une trace".

Audrey Langlet Odatempo, Maliza Kiasuwa, Gabriel Boutros et Tomek Jarolim, Gouzelle Ishmatova, Abdullah Al Qandeel, et Michal Korman, travaillant la céramique, le textile, la musique et la technologie, la photographie, le dessin et la peinture se retrouvent pour faire écho à l'œuvre d'un de leurs prédécesseurs.

## Concert de piano

Église Saint Vincent, vendredi 22 Juillet, 19h

En hommage à Camille Claudel, la Mairie des Baux-de-Provence et le Musée Yves Brayer organisent un concert gratuit autour de "La Valse".

Le pianiste Gabriel Boutros, qui expose aussi au Musée Yves Brayer dans le cadre de "Laisser une trace", jouera des œuvres de Claude Debussy, ami de la sculptrice, Gatién Marcaillou, Émile Waldteufel, Francis Poulenc et Éric Satie.



# Camille Claudel, géniale folie

Du 12 mai au 13 novembre

20 ans après l'Hommage à Camille Claudel, le Musée Yves Brayer présente une nouvelle exposition de plus grande envergure consacrée à la sculptrice.

L'angle pris par le Musée est aussi différent. C'est le combat d'une vie en un siècle, où la femme artiste a peu de place, que l'exposition se propose de revisiter en présentant une trentaine d'œuvres prêtées par des collectionneurs et des musées français dont le Musée Camille Claudel.

En 1881, Camille Claudel, génie précoce de 18 ans, vient à Paris parfaire son apprentissage du métier de sculpteur avec Alfred Boucher puis Auguste Rodin. La rencontre avec ce dernier instaure une relation « hors norme » d'élève, de modèle, d'amante donnant un tournant définitif au destin de la jeune fille que vingt années séparent du maître. Du caractère exceptionnel de leurs relations naîtront des œuvres empreintes de symbolisme et de modernité.

En cette fin de XIXe siècle, la critique d'art exclusivement masculine reconnaîtra le talent de « l'élève de Rodin », qualificatif que l'artiste combattra sa vie durant revendiquant son statut de femme artiste.

De nos jours encore, le public tend à résumer sa vie au travers de sa liaison déchue avec Rodin et de son internement. C'est omettre le modernisme d'une artiste en avance sur son temps qui a ouvert la voie de la sculpture symboliste et autobiographique avec notamment des œuvres phares, telles La Valse, l'Implorante, Les Causeuses, etc...

[www.yvesbrayer.com](http://www.yvesbrayer.com)



## Elisabeth Cibot, sculptures

Galerie Post Tenebras Lux, du 1er au 25 Juillet

La Sculptrice Elisabeth Cibot, titulaire du prix Camille Claudel en 2013, exposera son interprétation d'une œuvre disparue de l'artiste à la fin de l'exposition du Musée Yves Brayer.

Parallèlement, elle exposera un florilège de ses œuvres dans la Galerie Post Tenebras Lux du 1er au 25 juillet.

Les baussencs sont invités à visiter gracieusement Les Carrières des Lumières, le Château des Baux et le Musée Yves Brayer. Une attestation de domicile est demandée à l'entrée des sites. Nous vous remercions de respecter la consigne de la gratuité concernant uniquement les personnes habitant aux Baux-de-Provence.

Aux Carrières des Lumières, privilégiez les créneaux les moins fréquentés. En cas de forte affluence, il est possible que vous ayez une longue attente.

Les Intégrales et les autres événements organisés en soirée aux Carrières comme au Château des Baux sont payants au tarif habituel.





## Zoom sur Les Baux

La destination des Baux-de-Provence a connu l'année dernière une couverture médiatique très importante. Jamais autant de reportages papier, radiophoniques et télévisés n'avaient été réalisés en quelques mois.

L'Oustau de Baumanière et son chef triplement étoilé Glenn Viel, le moulin Castelas, Jean-Benoît, Catherine et la relève Emilie Hugues, Le Benvengudo et sa jeune cheffe Julie Chaix, le

Domaine de Manville et son implication dans l'économie circulaire, La Cabro d'Or et son chef Michel Hulin ont avec passion porté haut les couleurs des Baux-de-Provence. Nous les remercions et mesurons l'incroyable chance dont bénéficie notre destination grâce à leurs talents. Quelle que soit la thématique, les images de drone qui souvent accompagnaient les reportages ont révélé toute la beauté de notre village.



En septembre dernier dans le cadre de Marseille Provence Gastronomie, Julie Chaix, cheffe du Benvengudo prépare pour les invités de "C à vous" une daube de taureau.

L'émission de France 5, séduite par l'attachement particulier de Julie, fille de paysans de la région, à mettre en avant les produits du terroir et le travail des agriculteurs et artisans locaux, lui a demandé de représenter et

cuisiner des produits IGP (indication géographique protégée). Julie est ainsi revenue cinq fois sur le plateau d'Anne-Élisabeth Lemoine !

### Baumanière

et Glenn Viel ont eu les honneurs du 7 à 8 sur TF1, L'été de 20h30 sur France 2 pour ne citer que ces 2 émissions.



Ce bulletin ne vous apprendra pas la présence de Glenn Viel parmi les jurés de la nouvelle saison de Top chef tant la couverture média française et étrangère sur le plus jeune chef triplement étoilé de France est importante. Sur M6 depuis le 16 février.

Télématin sur France 2 au Domaine de Manville, sujet sur l'économie circulaire.



Journaux télévisés de TF1, France3, radiophoniques d'Europe1... Castelas promeut les produits de l'olivieraie AOP des Baux.





## Coup de Projecteur



### Une avant-première

Le 21 octobre, était projeté sur les murs des carrières devant un parterre de baussencs le documentaire réalisé pour l'INA par Marie Carfantan. Diffusé sur RMC découverte, il sera prochainement programmé sur la Chaîne Historia.



Zaz en concert



C'est aux Carrières des Lumières que la chanteuse ZAZ a fait son grand retour sur scène. Pour la première fois, un concert a entièrement été tourné à l'intérieur des salles.

Après de nombreuses semaines de préparation, des carrières transformées par des décors réalisés sur mesure, le secret bien gardé par les hôteliers des Baux sur l'identité de leurs futurs hôtes, le 4 mai dernier, le défilé Chanel a mis un énorme coup de projecteur dans le monde entier sur notre village, les Carrières des Lumières, Baumanière et l'ensemble des acteurs de notre destination.



Michel Hulin et la présentatrice des Chroniques Méditerranéennes Nathalie Simon.

La journaliste Julie Svobada et le cameraman des Racines et des Ailes dans le village.



## Des reportages à venir

Plusieurs reportages tournés sur notre commune à l'automne dernier seront diffusés ce printemps. Un documentaire sur l'histoire des Baux-de-Provence filmé par une équipe de Connaissance du monde sortira dans les cinémas en mars, un sujet sur Les Forteresses de Provence réalisé pour l'émission Des Racines et des Ailes est programmé sur France 3. Cette même chaîne est venue tourner pour Les Chroniques Méditerranéennes dans l'Atelier du Livre de François Vinourd à la Fondation Louis Jou et dans les cuisines de Michel Hulin.

Côté grand écran, le tournage d'une fiction de Quentin Dupieu, alias Mr Oizo, filmée aux Baux-de-Provence et à Saint-Rémy sortira en 2023.

# Mis à l'honneur



## Chevalier de la Légion d'Honneur

La promotion de l'Ordre National de la Légion d'Honneur a nommé Chevalier Jean-André Charial, en janvier 2020.

Deux ans plus tard, le propriétaire de Baumanière a reçu l'insigne des mains du comédien Pierre Arditi au cours d'une cérémonie rassemblant famille et amis.

## Croix du combattant

Cette distinction a été remise à Georges Calventus, citoyen des Baux-de-Provence.

Jeune appelé du contingent, il a été affecté dans une unité de l'armée de l'air à participer à des opérations militaires en Algérie en 1962.

C'est à l'occasion de la commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale que le Président de l'Amicale des anciens combattants en Algérie lui a remis, ainsi qu'à l'ancien Maire de Maussane-les-Alpilles Jack Sautel, cette distinction pour service rendu à la France.



## La Team Manville au top !

Le Golf du Domaine de Manville accède à la 1ère division nationale. Il participera au Trophée Gounouilhou du 19 au 22 mai au Golf de Pont Royal. Une grande fierté pour l'ensemble des équipes du Domaine, une véritable vitrine sportive pour le club et une réussite pour l'équipe d'encadrement de la commission jeune qui œuvre pour former de futurs champions au sein de l'école de golf.

35 jeunes sportifs bénéficient d'un suivi individualisé pour leur permettre de franchir les étapes menant à la Team Elite puis vers la Team Manville.

[www.golf.domainedemanville.fr](http://www.golf.domainedemanville.fr)

## Un chef prometteur



Lieven van Aken, chef étoilé du restaurant du Domaine de Manville l'Aupiho a reçu le trophée Jeune Talent du guide Gault et Millau.

[www.domainedemanville.fr](http://www.domainedemanville.fr)





# Nouveautés, nouveaux visages

Le village connaît une grande effervescence depuis début janvier. De nombreux travaux sont en cours. De nouveaux restaurants, de nouvelles boutiques et de nouveaux visages accueilleront les visiteurs cette année.

## La Reine Jeanne

La Reine Jeanne, sous la houlette de Christophe Fouiller, s'agrandit. Les pièces du corps du bâtiment qui était jusqu'à là une maison privée sont transformées en salles de restaurant et la grande terrasse dominant le Vallon de la Fontaine est réaménagée. Une nouvelle équipe, menée par Cyril Carasso, vous accueillera dès le printemps du petit-déjeuner au dîner. [lareinejeanne.lesbaux@gmail.com](mailto:lareinejeanne.lesbaux@gmail.com)



## La famille Braglia



Après 18 ans passés dans notre cité, la famille Braglia traverse les Alpilles pour ouvrir un nouveau chapitre à Saint-Rémy-de-Provence. Merci pour tous ces bons et joyeux moments Marc et Gaëlle, Alexandre et Audrey, Fabien et Manon, Victor et la petite tribu, César, Basile, Ange, Raphaël et Lison.

## L'Étoile des Baux

L'ancien mas qui abritait La Riboto de Taven est le fleuron de la

nouvelle collection de Maisons d'exception Iconic House. Entièrement restauré dans un esprit résolument contemporain.

L'Étoile des Baux offre huit belles

suites disséminées dans les trois bâtisses de la propriété, un théâtre de verdure, une salle de sport...

[www.iconic.house](http://www.iconic.house)

## Le petit rocher

Après plusieurs années de fermeture, le restaurant anciennement appelé Café Cinarca puis Café des Baux ouvrira au printemps. Il a été complètement transformé par son nouveau propriétaire venu de Saint-Rémy, Olivier Pelletier.

En partie taillé dans la pierre, Le petit rocher vous accueillera l'été sur sa terrasse ombragée et l'hiver au coin du feu. [restaurantlepetitrocher@gmail.com](mailto:restaurantlepetitrocher@gmail.com)





# Dans les vignes

## Étiquettes... toute une histoire

### Mas Sainte Berthe, un blason pour un logo

Olivier Rolland, propriétaire du vignoble du Mas Sainte-Berthe explique le nouveau logo du domaine. « C'est à l'occasion d'une dégustation de vieux millésimes, l'hiver dernier et donc en redécouvrant ces flacons, que l'idée a germé. Il s'agit en fait des armes qui sont sculptées en pierre des Baux au-dessus de la porte d'entrée du vieux mas. Ces armes ont été effacées à la Révolution française pour être remplacées par un cadran solaire qui n'est pas sans rappeler l'étoile des Baux ».

### La Chapelle, nouvelle cuvée

La cuvée « La Chapelle » est un nouveau vin en blanc d'abord, qui devrait sortir cet été. Ce nom évoque la Chapelle de Sainte Berthe qui a donné son nom à la propriété et qui date du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est au rythme des sorties des nouveaux millésimes que le domaine déploiera sa nouvelle identité visuelle à découvrir toute l'année 2022 sur ses vins et ses produits de l'olivier (huile, tapenade et olives).

[www.massainteberthe.com](http://www.massainteberthe.com)



### La Chapelle Sainte Berthe

Sainte Berthe est la patronne des fiévreux. C'était un lieu où les Baussencs venaient en pèlerinage le premier dimanche de janvier et le 1<sup>er</sup> mai. Les pèlerins s'y rendaient pour être préservés des excès des fièvres paludéennes qui sévissaient dans la Vallée des Baux constituée de vastes marécages.



### Vin SanS

La typographie choisie vous évoque-t-elle la signature d'un artiste qui a rendu célèbres, dans le monde entier, les paysages des Alpilles ? ... Petit clin d'œil à Vincent Van Gogh qui a peint la façade du Mas de la Dame en 1889.

### Mas de la Dame, un vin nature

Il faut savoir que les vins contiennent naturellement des sulfites qui se dégagent pendant la fermentation à un taux relativement faible mais qu'on en ajoute également au cours de la vinification et avant l'embouteillage afin de stabiliser le vin, de prévenir l'oxydation et d'optimiser sa conservation.

Pourquoi certains consommateurs recherchent de plus en plus des vins sans sulfites ajoutés ? C'est à la fois parce qu'ils veulent retrouver le goût naturel du vin mais aussi parce que ce produit est plus naturel.

Dans cet esprit, le Mas de la Dame a choisi d'ajouter à sa gamme de vins biologiques Vin SanS. Ce vin sans sulfites ajoutés est le fruit d'un travail méticuleux et rigoureux de la Syrah, vinifiée en vendange entière et en macération carbonique afin de développer ces arômes si particuliers de fraise écrasée et de poivre grâce à la fermentation au cœur de la baie.

Bien entendu, les vins sans sulfites ne sont pas destinés à vieillir. Ils sont conservés à température de cave et se boivent jeunes.

[www.masdeladame.com](http://www.masdeladame.com)

## Rallye des vigneron des Baux

Le samedi 24 septembre, aura lieu le rallye automobile organisé par les vigneron des Baux. Une journée conviviale et ludique à la découverte des vignobles du versant Sud et versant Nord des Alpilles.

[www.lesvinsdesbaux.com](http://www.lesvinsdesbaux.com)



## Éloi Dürrbach

Le fondateur emblématique du domaine de Trévallon a disparu le 12 novembre dernier.

« Je me souviens des réunions autour d'une table, souvent bien garnie avec Eloi Dürrbach et mon père.

C'était dans les années 90... Ils travaillaient à la création de l'appellation AOP Les Baux-de-Provence et mettaient dans ce projet toute leur foi et leur énergie.

Je me souviens de ce regard bleu, doux et perçant quand il nous disait qu'il était juste le trait d'union entre la vigne et le vin, « Tout le reste n'est que superflu. La nature donne ce qu'elle a à donner, il faut la respecter et elle vous respectera ».

Il a finalement décidé de ne pas rentrer dans l'appellation, peut-être parce que sa personnalité



entière, solitaire et son amour de la liberté l'ont conduit vers un choix différent.

Cela ne l'a pas empêché de faire preuve de respect et d'amitié sincère pour la plupart des vigneron des Baux.

Il nous appelait encore, ma sœur et moi, les « petites » avec un ton protecteur.

© Catherine Arnaud

Il était toujours là pour un conseil, une parole réconfortante et juste. Il est parti après s'être consacré à sa terre, rejoindre les étoiles. Mais sa parole et son regard sont toujours sur les Alpilles.»

Caroline Missoffe,  
Présidente de l'ODG des  
Vignerons des Baux-de-Provence

## Du côté des associations



Atelier-13520, et bien chantons maintenant !

L'association Atelier-13520 propose des activités culturelles aux habitants des communes des Baux-de-Provence, de Maussane-les-Alpilles et du Paradou.

Parrainés par Jean Reno, les ateliers d'expression théâtrale sont menés par son complice le metteur en scène Marc F. Duret. Michael Moreno a rejoint l'Atelier-13520. Il donne des cours de chant accueillant 3 à 4

personnes. Les cours sont formés en fonction du niveau et des attentes des participants. Ils sont proposés indépendamment ou en complément des ateliers d'expression théâtrale.

Michael a étudié le chant et le piano au Conservatoire des Yvelines et au Brooklynn Conservatory of music de New York ainsi qu'à l'école Bill Evans Piano académie à Paris.

[atelier13520@gmail.com](mailto:atelier13520@gmail.com)

### Association des commerçants

L'association qui était en sommeil a relancé ses activités à l'automne dernier. Elle s'est étoffée de nouveaux membres.

Des animations ont été organisées pendant les vacances de Noël à l'attention des jeunes visiteurs. D'autres projets sont en cours pour cette année.

Vous souhaitez les rejoindre ?  
[touspournotrevillage@gmail.com](mailto:touspournotrevillage@gmail.com)







## Enfin, les retrouvailles !

Le 2 juillet, après de longs mois entre confinements et restrictions, nous avons pu nous retrouver autour du feu de la Saint Jean. Le dynamique Comité des Fêtes a également organisé deux nouveaux rendez-vous : un concours de pétanque fin septembre et un loto de Noël pour ouvrir les fêtes de fin d'année. L'association a de nombreux projets de rencontres conviviales, entre autres celui de relancer la traditionnelle Fête du village lors de la Saint-Vincent qui ponctue le début de l'année.

Retenez d'ores et déjà la date de la Fête de la Saint Jean 2022 : vendredi 1er juillet !

<https://www.facebook.com/villagelesbauxdeprovence/>

### Aux couleurs des Baux !

Dress code rouge & blanc et panier pique-nique, vous avez tous joué le jeu !



Boulègue ! Boulègue ! Patrick Mucadel au micro pour ce premier loto des Baux organisé au Country Club. Il devait être suivi du traditionnel vin chaud de Noël offert aux bausseus par la Mairie.





La caravane des Alpilles a enchanté petits et grands avec des spectacles de rue déjantés mais aussi avec des concerts lyriques de belle qualité. Elle revient les 10 et 11 septembre 2022.



### Ecurie 1900

La bénédiction des voitures anciennes s'est déroulée dimanche 13 juin selon la tradition établie depuis près de cent ans. Les véhicules ont emprunté les ruelles étroites du village jusqu'à l'esplanade du château.



### Bénédition équestre

La bénédiction s'est déroulée comme à l'accoutumée le 1er dimanche de décembre. Après avoir déambulé dans les ruelles du vieux village, les cavaliers et leurs montures se sont rassemblés sur l'esplanade du château. Le Père Joseph de la Paroisse de la Vallée des Baux a ensuite béni les chevaux.



Les décorations et illuminations de Noël ont embelli l'esplanade et le village.

Le Père Noël n'a pas failli à son rendez-vous annuel avec les enfants du personnel de la commune.



Du côté des traditions, les cérémonies de l'Aubade et du pastrage lors de la messe de minuit qui remontent toutes deux à plus de 400 cents ans ont pu être respectées.



# Etat civil

## Naissances

Marius Mathiaud, né le 15 janvier 2021

Malo Offre né le 7 juillet 2021

Jules Assi Ako Delaire, né le 9 octobre 2021

Lily, Rose, Yvette Guy, née le 23 janvier 2022

Thalia, Marie, Claudine Vetter, née le 28 janvier 2022



Thomas Zuka Revishvili,  
né le 26 avril 2021



Lison Braglia,  
née le 31 juillet 2021



Mathieu Jouveny et Johana Callis,  
le 29 mai 2021



Patrick Moucadel et Geneviève  
Blasquez, le 28 août 2021



Robert Kreuzbeurg et Sarah  
Barreda, le 11 septembre 2021

Matthieu Blin et Mélissa Maurer, le 24 juillet 2021

Patrick Begard et Geneviève Scibilia, le 4 septembre 2021



Alain Pringault, habitant des Baux-de-Provence depuis 1985, nous a quittés le dimanche 9 mai 2021. Passionné de motos, il a participé à des courses sur le circuit de Montléry. Il a été responsable d'une succursale de pièces détachées Honda créée à Arles. Très actif dans son quartier du Chevrier, il laissera le souvenir d'un homme courtois, disponible et d'une grande gentillesse.

## Décès

Christian Bourrelly,  
décédé le 3 juillet 2021

Nissim Marshall est décédé le 5 juillet 2021. Nissim, beaucoup d'entre vous connaissait le peintre ou le conducteur intrépide croisé au détour d'un chemin des Alpilles au volant de sa 2CV.

Cet homme très cultivé passionné de littérature et de musique est né à Bombay, en Inde, de parents Juifs Irakiens. Après des études d'ingénieur chimiste et céramiste aux États-Unis, il travaillera dans le monde entier à New York, Londres, Genève, Panama et Paris en passant par le Maroc, où il est nommé Vice-Ministre Chargé des

Industries Chimiques et Portuaires à 29 ans. Nissim s'installe au Mas de Baubesse en 1967, ce qui lui faisait toujours dire en souriant, qu'il était un vieux baussenc. Son métier de traducteur technique français-anglais lui laisse le temps nécessaire pour se livrer à sa passion : la peinture. Curieux, ouvert d'esprit, érudit, Nissim a adoré peindre jusqu'au dernier jour de sa vie, dans son ancienne bergerie sous les rochers géants, les Baou de Besse.



# Numéros utiles

**Mairie** : 04 90 54 34 03  
accueil-mairie@lesbauxdeprovence.com  
www.lesbauxdeprovence.com/vie-communale  
Ouverture au public : lundi au vendredi de 9h à 12h  
ou sur rendez-vous.

**Office de tourisme** : 04 90 54 34 39  
tourisme@lesbauxdeprovence.com  
www.lesbauxdeprovence.com

**Fondation Louis Jou**  
contact@fondationlouisjou.org  
www.fondationlouisjou.org

**Musée Yves Brayer** : 04 90 54 36 99  
olivier@yvesbrayer.com  
www.yvesbrayer.com

**Château des Baux**  
message@chateau-baux-provence.com  
www.chateau-baux-provence.com

**Carrières des Lumières**  
message@carrieres-lumieres.com  
www.carrieres-lumieres.com

**La Poste** : 3631  
**Paroisse** : 04 90 54 30 23  
**Communauté de Commune** : 04 90 54 54 20  
info déchets : 04 84 51 06 20  
<https://vallee-des-baux-alpilles.fr>  
**Parc naturel Régional des Alpilles** : 04 90 54 44 00  
www.parc-alpilles.fr

## URGENCES

- Samu : 15
- Police secours : 17
- Sapeurs pompiers : 18
- Urgences : 112
- Sourds et malentendants : 114
- Centre anti-poison : 04 91 75 25 25
- SOS Enfance maltraitée : 119
- SOS Femmes battues : 04 91 24 61 50
- Gendarmerie de la Vallée des Baux  
04 90 54 34 91

## Médecins généralistes

- Dr. Papaleonidas : 04 90 54 32 46
- Dr. Moniquet : 04 90 54 42 32

## Unité de Santé des Alpilles

- Saint-Rémy de Provence  
09 86 61 00 91

## Pharmacie

- Maussane-les-Alpilles : 04 90 54 30 40
- Pharmacie de garde : 3237

## Vaccination

- Centre Saint-Rémy-de-Provence  
04 90 92 99 88
- site officiel : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- numéro vert vaccination : 0800 730 087
- plateformes : Doctolib, Maïia



## Terre des Baux

Bulletin municipal des Baux-de-Provence  
Mairie des Baux-de-Provence  
Hôtel de Ville  
13520 – Les Baux-de-Provence  
Numéro 17- 1er trimestre 2022  
Directrice de la publication :  
Anne Poniatowski, Maire  
Responsable rédaction :  
Claire Novi, Déléguée à la communication

Dépôt légal : à parution

Conception, réalisation, impression :  
Commune des Baux-de-Provence

Crédits photos : Baumanière, Gérard  
Campanioni, Marie-Christine Carfantan,  
Culturespaces, Domaine de Manville,  
Cyril Dumas, Jean Esposito,  
Office de tourisme des Baux  
Un remerciement spécial à Paul Wanko.



# Retrouvons-nous en 2022 !

## Mars

Vendredi 4, Expositions immersives Venise, la Sérénissime et Yves Klein, infini bleu, Carrières des Lummières

Samedi 5, opération nettoyage citoyen

Jeudi 10, collections revisitées, Laisser une trace, Musée Yves Brayer

## Avril

Samedi 2 et dimanche 3, Journées Européennes des Métiers d'Art Conservation et restauration, l'art du livre, Fondation Louis Jou

Dimanche 10, 1er tour des élections présidentielles

Jeudi 21 au samedi 23, Du Mouton à laine, démonstration de tonte et ateliers autour de la filière laine

Dimanche 24, 2ème tour des élections présidentielles

## Mai

Jeudi 12, Exposition Camille Claudel, géniale folie, Musée Brayer

## Juin

Samedi 11, Alex Vizorek, Ad Vitam aux Carrières des Lumières

Dimanche 12, 1er tour des élections législatives

Samedi 25, Nuit romantique des Plus Beaux Villages de France

Dimanche 26, 2ème tour élections législatives

## Juillet

Vendredi 1er, Fête de la Saint Jean

Mercredi 20 et 27, Les Intégrales des Carrières

Vendredi 22, concert de piano Gabriel Boutros, Eglise Saint Vincent

## Août

Mercredi 3, 10, 17 et 24, Les Intégrales des Carrières

Samedi 20 août, Les Nuits Dorées, esplanade du château

## Septembre

Samedi 10 et dimanche 11 septembre, Caravanes des Alpilles

Samedi 10 et 17, 24, Les Intégrales des Carrières

Samedi 17 et dimanche 18, Journées européennes du patrimoine

Samedi 24, Rallye des Vignerons

Retrouvez toutes les informations actualisées sous les rubriques activités et agenda du site de l'Office de tourisme des Baux

[www.lesbauxdeprovence.com](http://www.lesbauxdeprovence.com)



## Nettoyage citoyen !

L'année dernière lors de la 1ère opération de nettoyage citoyen organisée par la commune et parrainée par Glenn Viel, vous étiez venus nombreux.

1 baussenc sur 6 a participé à la collecte ! Nous vous espérons tous aussi nombreux lors de la nouvelle chasse aux débris organisée le matin du samedi 5 mars. Nous vous donnons RDV sur l'Esplanade à l'entrée du village à 10h. Les gants et les sacs poubelles seront fournis.

Inscrivez-vous sur :  
04 90 54 34 03 /  
[accueil-mairie@lesbaux-deprovence.com](mailto:accueil-mairie@lesbaux-deprovence.com)



### Légendes et copyright visuels :

P.17 lavoir, puits et citerne du Vallon de la Fontaine

p.18 impluvium, esplanade du château

p. 22 Venise, la Sérénissime : ©Culturespaces / Nuit de Chine

Yves Klein, l'infini bleu © Succession Yves Klein c/o ADAGP, Paris

p.24 Les collections révisiées, céramiques Audrey Langlet Odatempo

Concert de piano, Gabriel Boutros ©Yann saint-Pé

p.24 Camille Claudel, géniale folie : La Valse, bronze ancien 1905, Photo F.Pautrat

p.31 Eloi Dürrbach © Catherine Arnaud